

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 20 mars 2017 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Philippe BOLMONT

Françoise LAPICQUE

Jean-Emmanuel LEGRY

Jean-Claude LIEBON

Michel MARTIN

Christophe PORTE

Bernard SIMONIN

Corinne STOFFEL

Dominique THIRION

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services

Pierre LEGENDRE, Conseiller Technique Sportif

Guillaume SIMONIN, Conseiller Technique Sportif

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 19h00 en souhaitant la bienvenue aux participants.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

- Le Président fait un point sur l'Assemblée Générale Fédérale du samedi suivant et précise que la Ligue du Grand Est aura entre 2 et 4 élus suivant la liste qui sera élue. Il souhaite que les débats nationaux n'interfèrent pas dans le fonctionnement régional.
- La Commission Sportive Fédérale maintient pour la saison 2017/2018 les 3 montées en Nationale 3 pour la Ligue, en lui attribuant une des deux montées refusées par la Corse, mais qu'à compter de la saison 2018/2019 nous n'aurons plus que 2 montées, les montées supplémentaires étant attribuées en fonction du nombre de licenciés traditionnels.
- Il précise les modalités de préparation du calendrier 2017/2018 qui sera étudié en Commission avant d'être soumis pour validation au Conseil de Ligue du 21 avril.
- Le Président indique qu'il rencontre actuellement tous les personnels de la Ligue et fait un point sur ses divers entretiens.
- Pierre BLANCHARD annonce qu'il a rencontré la Directrice adjointe du CREPS de Reims et que cette dernière lui avait déclaré s'interroger sur l'avenir du Pôle Espoir, site de Reims, suite à une entrevue avec le DTN Pascal BERREST.
- Il a indiqué qu'une rencontre était programmée avec le Directeur du CREPS de Strasbourg le 27 mars.
- Le Président a participé à la réunion du 3 mars à Tomblaine sur le CNDS 2017.

- Le 6 avril il participera à la réunion organisée à Metz par le Conseil Régional sur la politique sportive de ce dernier.
- Suite aux incidents survenus lors d'une rencontre de D2 dans le Comité des Vosges et à la demande de la Fédération, Pierre BLANCHARD demandera la saisie de l'Instance Régionale de Discipline.
- Il rappelle le décès de Charles KRIER et la naissance d'Antoine, fils de Silvia DA SILVA, Assistante Administrative à la Ligue.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS

Concernant les publications, le Vice-Président Délégué Jean-Emmanuel LEGRY n'a rien à signaler pour le moment.

Il faudra faire un bilan de ce qui se fait actuellement dans les anciennes ligues et comités, et ensuite faire une proposition sur ce qui sera maintenu ou non.

Au sujet des manifestations exceptionnelles, le Vice-Président Délégué Michel MARTIN précise qu'il existe une convention avec la FFTT pour les Euro Mini Champ jusqu'en 2018 et pour les Internationaux de France Jeunes jusqu'en 2020.

Pour la saison 2017/2018, il est attendu les réponses fédérales quant à l'éventuelle organisation par la Ligue du Grand Est des Championnats de France des Régions et des Finales Nationales du championnat de France par Equipes.

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, rappelle qu'un point sera dédié ultérieurement dans la soirée aux évolutions sportives à venir.

Concernant la Commission Régionale d'Arbitrage, le fonctionnement reste identique à l'existant jusqu'au 30 juin 2017, mais la commission devra faire état de premières propositions pour le Conseil de Ligue du 21 avril.

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, rappelle que le prestataire de service pour la création puis la maintenance du futur site internet de la Ligue du Grand Est a été choisi après étude des dossiers puis consultation électronique et vote des membres du bureau.

Un conseil de rédaction du Projet Associatif Global (PAG) est mis en place après appel à volontariat, et fera état de son avancement lors du prochain Conseil de Ligue. Le PAG sera mis sur le site de la Ligue et une synthèse sera réalisée pour sa diffusion auprès des clubs.

Le dispositif d'accompagnement des clubs qui avait été mis en place dans la Ligue de Lorraine est étendu à la Ligue du Grand Est et une consultation des clubs sur leur besoin va être faite. En fonction des réponses, il sera certainement nécessaire de trouver de nouveaux accompagnateurs, sachant que la gestion sera faite par la Ligue. Dans un 1^{er} temps, une communication vers les comités départementaux sera faite.

Christophe PORTE, Vice-Président en charge des Finances et Partenariat fait état du recensement des partenariats en cours.

POINT 3 - COMPETITIONS REGIONALES 2017/2018 (Françoise LAPICQUE)

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, présente le rétro-planning des travaux de sa commission jusqu'au 30 juin, date du dernier Conseil de Ligue de la saison.

Elle présente ensuite pour discussion les principaux principes des compétitions régionales 2017/2018, tels que discutés pour l'instant en Commission Sportive Régionale.

Championnats Individuels du Grand Est :

- Compétition réservée aux licenciés de nationalité française
- Possibilité de participer à 2 tableaux consécutifs
- Qualification des champions départementaux uniquement pour leur catégorie d'âge
- Qualification selon les résultats au Critérium Fédéral, et des Wild Card
- En Seniors, voie de qualification supplémentaire par le biais du Classement (8 en Messieurs, 4 en Dames)
- Se jouera sur 2 jours pour toutes les catégories, en un lieu unique.

Critérium Fédéral Régional :

- Se déroulera au meilleur des 5 manches pour tous les tableaux avec classement intégral
- Pour les Messieurs :
 - Un niveau R1 avec 16 participants et un niveau R2 avec 3 territoires (Ardenne/Marne/Aube ; Meuse/Meurthe-et-Moselle/Haute-Marne/Vosges ; Moselle/Bas-Rhin/Haut-Rhin)
 - Montée des premiers de R1 en N2 et des premiers de R2 de chaque territoire en R1, plus une montée supplémentaire par catégorie pour le territoire ayant le plus d'inscrits
 - Descentes de R1 en R2, Aucune descente de R2 en Départementale (sauf demande)
 - Montée des premiers de chaque Comité en R2, plus 1 montée par catégorie par territoire pour le comité ayant le plus d'inscrits.
- Pour les Dames :
 - Un niveau R1 unique, avec trois groupes correspondant aux 3 territoires de R2 masculine
 - Montée de la première de chaque groupe de R1 en N2
 - Possibilité laissée au moment de l'inscription aux juniors et seniors de participer au CF messieurs départemental en lieu et place du CF dames
- La CSR devra réfléchir lors de sa prochaine réunion à la possibilité pour la R2 de se jouer sur 2 jours, avec notamment les plus jeunes le samedi.

Finales Régionales par Classement :

- Se jouera sur une journée et pourra se faire sur plusieurs sites, car si un seul site il faudra que l'organisateur puisse mettre à disposition 48 tables
- Le vainqueur de chaque département sera qualifié pour cette finale, les places restantes étant attribuées en fonction du nombre de participants effectifs
- Le tableau se fera avec classement des 8 premiers, éventuellement des 12 premiers si le nombre de qualifiés pour le niveau national le nécessite.

Autres compétitions :

- Vétérans (championnat et coupe), coupe nationale des clubs, championnat corpo : principe validé des inscriptions libres et d'une compétition sur un même lieu.
- Interclubs : maintien de la compétition qui permet aux clubs de respecter leur obligation réglementaire, mais avec des équipes de deux joueurs (avec possibilité de composer à deux, trois ou quatre). Se déroule sur 2 tours plus une finale régionale sur qualification qui se déroulera en un lieu unique.

Françoise LAPICQUE explique ensuite que, pour chaque compétition, la CSR devra élaborer un cahier des charges permettant de lancer l'appel à candidature.

Pour les trois épreuves régionales de prestige que seront les championnats de la Ligue du Grand Est, les Finales Régionales par Classement et la Finale Régionale des Interclubs, ce cahier des charges devra préciser l'obligation faite à l'organisateur de fournir et trouver des arbitres (dont un certain nombre ayant le grade au minimum d'AC). Le bureau préconise que la moitié des arbitres soient à la charge de l'organisateur, l'autre moitié à la charge de la Ligue.

Michel MARTIN soulève la question de la présence d'un service médical pour nos compétitions. Actuellement les règlements fédéraux n'imposent aucune obligation en la matière. Il sera donc demandé à la commission médicale de réfléchir au sujet et de faire des propositions, sachant que le bureau souhaite la présence du Médecin Régional sur les compétitions régionales de prestige.

POINT 4 - TARIFS 2017/2018 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charges des Finances et des Partenariats, Christophe PORTE, présente la réflexion en cours au sujet de la tarification unique pour la saison prochaine, sachant que le principe retenu est que les recettes de la Ligue soient au minimum au même niveau que celles des 3 anciennes ligues.

Licences :

tarif unique pour l'ensemble de la Ligue, ce qui va se traduire par une baisse des recettes des comités départementaux (de l'ordre de 10% pour les départements lorrains, de l'ordre de 60% pour les départements champardennais et de l'ordre de 15% pour les départements alsaciens).

Critérium Fédéral :

tarif unique pour l'ensemble de la Ligue, ce qui va se traduire par une augmentation des recettes pour les départements lorrains et alsaciens, mais par une baisse des recettes pour les départements champardennais.

Mutations :

tarif unique pour l'ensemble de la Ligue, avec là encore une baisse de recettes pour les départements champardennais.

Affiliation-Réaffiliation :

tarif unique pour l'ensemble de la Ligue, reste à définir les prestations offertes liées aux réaffiliations.

En ce qui concerne les départements, notamment champardennais, compte tenu de la perte de recettes, ils auront s'ils le souhaitent la possibilité de créer des cotisations départementales.

Elles correspondront aux services que chaque comité départemental rend à ses clubs et licenciés, mais sera déconnectée des articles automatiques et de la licence. Libre à chacun de la calculer selon ses besoins et spécificités propres.

Le Président Pierre BLANCHARD souhaite que la commission financière puisse engager pour les saisons suivantes une réflexion sur l'avenir des tarifs, en particulier sur le montant de la réaffiliation qui pourrait être à adapter au nombre de licenciés.

En ce qui concerne l'annuaire régional, un débat a lieu sur le maintien ou non sous son format papier, mais aussi sur le nombre à mettre à disposition des clubs.

Au sujet des publications régionales, le bureau souhaite leur maintien sous format papier, avec un abonnement inclus dans le tarif de la réaffiliation.

POINT 5 - REMISE DES RECOMPENSES DE FIN DE SAISON (Philippe BOLMONT)

Le Président Pierre BLANCHARD avait souhaité qu'une remise des récompenses pour nos sportifs et clubs méritants soit organisée à l'issue de la saison sportive. La date retenue est le 6 juillet 2017 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine.

Pour cette première édition, le Vice-Président Philippe BOLMONT propose que les récompenses soient attribuées au niveau de chaque territoire des anciennes ligues pour les résultats individuels et par équipes :

- Champions individuels
- Titres et médailles au championnat de France individuel, dans les compétitions internationales, aux championnats de France des Régions, aux Mini Interligues, à la Coupe de France des clubs, à la Coupe Vétérans

Des récompenses seraient aussi instituées pour le championnat « Pro » en cas de club champion de France.

Plusieurs labels récompensant les clubs aux meilleurs résultats seraient aussi mis en place :

- Label féminin, avec 2 labels suivant le nombre de licenciés suivant les critères définis
- Label développement, en fonction d'une action phare
- Label détection, qui ne concerne que les catégories d'âge à partir de 2006
- Top Club, sous la base de critères définis. Le bureau demande qu'un critère concernant la progression du nombre de licenciés soit intégré, avec deux catégories
 - ✓ Clubs de plus de 75 licenciés traditionnels
 - ✓ Clubs de moins de 75 licenciés traditionnels

POINT 6 - PREPARATION DU CONSEIL DE LIGUE DU 21 AVRIL (Jean-Claude LIEBON)

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, propose la reprise de l'ordre du jour du Bureau de Ligue qui se tient avec en supplément une intervention de la CRA suite à sa prochaine réunion, un compte rendu de l'AG de la FFTT, mais aussi le calendrier régional 2017/2018. Le Président Pierre BLANCHARD demande que l'ordre du jour soit élaboré avec un timing pour chaque point, et que l'on pense à demander aux participants s'ils souhaitent une réservation de chambre d'hôtel.

POINT 7 - INFORMATIONS DIRECTION GENERALE (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, précise qu'il accompagne le Président dans son tour des services régionaux, et refait donc le point sur les missions de

chacun en vue de la réalisation de l'organigramme futur qui devra être opérationnel en début de saison prochaine.

Il n'a rien de particulier à ajouter, un point complet ayant été fait par le Président en début de réunion.

POINT 8 - INFORMATIONS CTS (Guillaume SIMONIN et Pierre LEGENDRE)

Pour la partie Technique, Guillaume SIMONIN explique que la prise en compte des stages Progression par les départements, individuellement et en regroupement, pourrait répondre à un souhait de certains comités départementaux.

La Ligue participera prochainement aux Internationaux de Liège et aux Championnats de France des Régions en avril.

Concernant les aides aux participants des pôles espoirs, un lissage des aides sera proposé, qui seront attribuées en fonction des résultats et soumis à l'implication des jeunes dans les actions de la Ligue.

Pour le Développement et la Formation, Pierre LEGENDRE évoque la prochaine Conférence sur le développement du Ping prévue à Strasbourg.

Il rappelle que l'organisation d'une telle conférence peut se faire en 3 semaines et qu'il attend la demande officielle du Comité de l'Aube.

Il est prévu une rencontre avec le Comité de la Marne en semaine 18.

Une formation avec les enseignants est quant à elle prévue à Thionville fin mars, tandis qu'en avril se tiendra une formation d'entraîneur fédéral à Matzenheim.

POINT 9 - DIVERS

- Question soulevée par Yann DEPRE (Président du CD52) concernant une demande du club de Nogent d'évoluer en championnat et au Critérium Fédéral dans les Vosges.

Pierre BLANCHARD lui fera une réponse, compte tenu qu'actuellement aucune demande officielle n'a été formulée par le club de Nogent, ni au niveau Ligue ni au niveau du Comité des Vosges, et que la Ligue est encore en période de réflexion sur la territorialisation des compétitions.

- Venue de Jacques SECRETIN à Oermingen : la Ligue est d'accord pour une prise en charge éventuelle de son hébergement et repas du soir, suite à une demande de la responsable insertion de la FFTT.

La séance est levée à 23h20.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

